

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 105 (2002)

Vorwort: Ouverture du colloque
Autor: Rebetez, Jean-Claude

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ouverture du colloque

Jean-Claude Rebetez

Si, en 1996, les revendications du Congrès juif mondial avaient été appuyées non par les Etats-Unis mais par un pays du Tiers-monde sans poids diplomatique, les fonds en déshérence liés à la Seconde Guerre mondiale sommeilleraient encore dans les banques suisses et la Confédération n'aurait pas mis sur pied la Commission indépendante d'experts (plus connue sous le nom de Commission Bergier) chargée d'évaluer la conduite de la Suisse durant ce terrible conflit. En effet, le pouvoir politique a institué la Commission dans un moment de tourmente particulièrement difficile pour le pays, alors exposé à des attaques virulentes venues de l'étranger. Dans un premier temps, sa création vise d'ailleurs peut-être davantage à calmer la tempête et donner des gages de bonne volonté plutôt qu'à répondre à un réel souci de recherche de la vérité historique.

Il est toutefois clair aujourd'hui que l'existence de la Commission et son rapport représentent des faits très importants pour la Suisse. La Commission appartient déjà à notre histoire et les historiens étudieront bientôt les circonstances de sa création, son organisation, la question de son indépendance et des pressions subies, ses débats et combats internes, la façon dont elle s'est acquittée de sa tâche, etc. Elle sera très vite un passionnant objet d'étude pour elle-même.

Son importance principale tient à nos yeux au fait que la Commission est le fruit de la rencontre entre débat politique et recherche historique. En effet, la violente remise en cause de la mémoire collective du peuple suisse au sujet de l'attitude de notre pays durant la guerre a nécessité le recours aux historiens comme à des experts chargés de «faire la lumière» sur ces questions difficiles. Lourde tâche, et d'autant plus lourde que les circonstances se prêtaient mal à une recherche scientifique objective. Le climat passionnel qui a entouré les travaux de la Commission a certainement pesé sur ses débats internes et aussi quelquefois affecté le ton des critiques de certains historiens ou chercheurs à son égard. Mais si la violence et l'émotion ont parfois débouché sur la polémique et nui au débat, elles ont aussi montré par leurs excès-mêmes que ce dernier était nécessaire et qu'il portait sur des sujets essentiels. A cet égard, la manière dont la question des réfugiés s'est imposée comme un thème central – bien que ne représentant pas le sujet le plus neuf du point de vue historique – montre que le grand public et les milieux politiques étaient en bonne partie prêts à un vrai effort de mémoire et de compréhension, sur

un sujet particulièrement sensible et douloureux. Il faut insister sur le fait que le pays a su dans l'ensemble dépasser l'irritation causée par l'excès et l'iniquité de certaines pressions étrangères pour réaliser un véritable effort d'introspection nationale, qui lui a permis de tirer des effets bénéfiques de cette crise.

Dès lors, le devoir des historiens était et reste de saisir cette chance pour éclairer la complexité du passé, irréductible aux interprétations simplistes, et contribuer à sa bonne intelligence dans le public. La Commission a pour sa part accompli sa tâche et rendu son rapport final, un travail gigantesque et qui fera date. Il appartient maintenant aux historiens de le critiquer, dans le sens scientifique du terme, et bien sûr de poursuivre les travaux. Il appartient à chacun de nous, historien ou non, de faire un effort pour essayer de comprendre ce qui s'est passé durant la dernière guerre. Il s'agit là d'un devoir moral et politique essentiel, car nous devons chercher à tirer une leçon de ces événements. Mon vœu serait que nous nous fassions tous un devoir de vigilance et « d'intranquillité » afin que nous ne soyons pas demain comptables d'actes commis aujourd'hui dans l'indifférence ou une trompeuse bonne conscience.

Pour en venir à la manifestation d'aujourd'hui, le Cercle d'études historiques et la Section de Porrentruy de la Société jurassienne d'Emulation espèrent que le présent colloque apportera sa contribution tant à l'approfondissement de la connaissance sur l'attitude de la Suisse durant le conflit qu'à la diffusion de cette connaissance. La présentation du « Rapport Bergier » et de son volet consacré aux réfugiés sera suivie d'études visant à développer les cas particuliers du traitement des réfugiés aux frontières de divers cantons et à aborder certains points méthodologiques ou de fond. L'après-midi se conclura sur un débat entre les intervenants, débat auquel le public pourra participer.

Pourquoi avons-nous organisé le colloque d'aujourd'hui à Porrentruy ? Chacun connaît la situation géographique de l'Ajoie, qui est une presque île suisse enfoncée dans le territoire français. Ce fait a évidemment eu une signification particulière pendant la guerre et explique que l'Ajoie ait été une des régions de passage – et de refoulement – des réfugiés. La mémoire de cette époque est encore très forte dans la population, mémoire d'ailleurs avivée récemment par les travaux d'un enfant du pays, M. Henry Spira, historien amateur (dans le bon sens du terme), dont les recherches sont connues de tous ceux qui s'occupent de cette époque.

L'idée de l'organisation de ce colloque s'est donc imposée pratiquement de soi au Comité de la section de Porrentruy de la SJE, d'autant que ce projet s'inscrivait parfaitement dans la ligne du programme de nos activités. Notre section a en effet invité en 1997 M. Henry Spira à présenter les résultats de ses recherches sur la politique d'accueil des réfugiés juifs en Ajoie pendant la guerre, recherches fondées sur les regis-

tres d'écrou de la prison de Porrentruy entre 1939 et 1945. En mai 2000, c'est M. Gérard Avran, Juif parisien rescapé des camps de la mort, que nous avons invité à nous apporter son témoignage sur cette terrible expérience. Le succès très considérable de ces deux manifestations nous a montré que le public partageait cet intérêt et faisait preuve d'une réelle attente d'informations. Notre section n'aurait toutefois que difficilement pu organiser seule le présent colloque et elle a donc pris langue avec le Cercle d'études historiques dont le comité a tout de suite accepté ce projet et en a assuré l'essentiel de l'organisation scientifique – ce dont nous lui sommes très reconnaissants.

Puisque j'en suis à l'agréable moment des remerciements, vous me permettrez d'exprimer d'abord notre gratitude envers les conférenciers de ce jour, ainsi qu'à M. François Wisard, qui sera le modérateur des débats.

Notre reconnaissance va aussi à la République et Canton du Jura ainsi qu'à la Société d'histoire de la Suisse romande, dont les aides financières substantielles ont rendu l'organisation de cette journée possible: nous tenons à les en remercier vivement ici.

Jean-Claude Rebetez (Porrentruy), est conservateur des Archives de l'ancien Evêché de Bâle et président de la Section de Porrentruy de la SJE.

Jean-François Pitteloud

Au nom de la Société d'histoire de la Suisse romande, je suis très heureux de remercier nos deux sociétés sœurs du Jura, le Cercle d'études historiques et la Section de Porrentruy de la Société jurassienne d'Emulation, d'avoir pris l'initiative de ce colloque et de pouvoir les en féliciter.

J'ai pour cela plusieurs raisons, mais la première d'entre elles tient dans cette initiative même par laquelle les sociétés organisatrices manifestent leur volonté d'assumer leur rôle de relais entre une recherche historique fondamentale par nature coupée du public et le public abandonné sans cela à l'usage politique ou médiatique de la recherche historique qui en trahit trop souvent l'esprit et les résultats. Puissent d'autres cercles et sociétés indépendantes de tout intérêt politique ou financier poursuivre ailleurs ce travail indispensable de communication !